

Strasbourg, 31 mars 2026

EPAS(2026)30rev

Accord partiel élargi sur le sport

LA PERSPECTIVE DES JEUNES POUR UN SPORT PLUS SÛR ET SAIN

**PRÉPARATION DE LA 19^e CONFÉRENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE
DES MINISTRES RESPONSABLES DU SPORT**

Mardi 26 mai (journée complète) et mercredi 27 mai (9h30-12h30) 2026

Centre européen de la jeunesse de Strasbourg (CEJS)

(30 rue Pierre de Coubertin, 67000 Strasbourg)

Langues de travail : anglais et français

(avec interprétation simultanée)

Appel à candidatures

Introduction

Le 27 mai 2026, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) du Conseil de l'Europe organisera la réunion conjointe de son Comité de direction et de son Comité consultatif. L'un des objectifs de cette réunion sera de préparer la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, dont le thème principal sera « Un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants ».

L'APES souhaite intégrer dans cette réunion le point de vue des jeunes. C'est ainsi que des mesures concrètes ont été prises pour permettre aux jeunes de partager leurs expériences et leur expertise dans le cadre de la préparation de la conférence ministérielle. À cette fin, un événement jeunesse est prévu le 26 mai 2026 au CEJ du Conseil de l'Europe, à Strasbourg (ci-après dénommé « l'initiative »). Les jeunes participant·es seront également invité·es à prendre part aux discussions qui se tiendront dans le cadre de la réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES le matin du 27 mai.

Dans la Déclaration de Reykjavík adoptée lors du 4^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe (16-17 mai 2023), le Conseil de l'Europe a insisté sur la nécessité d'intégrer le point de vue des jeunes dans ses activités. Cette déclaration est un premier pas décisif vers un avenir où la voix des jeunes est non seulement entendue, mais aussi prise en compte dans l'élaboration de nos politiques et pratiques. Le Conseil de l'Europe a fait preuve d'un engagement sans faille dans la définition de normes internationales qui favorisent le travail avec et pour les jeunes, en prévoyant l'intégration du point de vue de ces derniers dans les délibérations intergouvernementales et autres discussions de l'Organisation, ainsi qu'en renforçant leur participation à la prise de décision dans la vie démocratique. La Résolution sur le cadre de référence du Conseil de l'Europe sur une perspective de jeunesse, adoptée lors de la 10^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de la jeunesse, a marqué une étape importante de ce processus.

Compte tenu de la pertinence et de la valeur ajoutée que constitue une participation significative des jeunes à l'élaboration des politiques, cette initiative vise à contribuer à l'intégration du point de vue des jeunes et à sensibiliser les décideur·es politiques à l'importance de coopérer avec ces derniers dans tous les domaines qui les concernent.

Cette initiative s'appuie sur des réalisations antérieures, à savoir :

- [la Charte européenne du sport révisée](#)
- [la Stratégie 2030 du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe](#)
- [le système de cogestion du Conseil de l'Europe](#)
- [la Déclaration de Reykjavik](#)
- [la Déclaration finale adoptée par la 10^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de la jeunesse](#)
- [la Résolution sur le Cadre de référence du Conseil de l'Europe sur la perspective de la jeunesse](#)
- [les Lignes directrices sur la participation des jeunes - Participation des jeunes 2.0](#)
- [la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale](#)

À propos de l'initiative

Cette initiative vise à intégrer le point de vue des jeunes dans l'élaboration de politiques en faveur d'un sport sûr et sain. Plus spécifiquement, ses objectifs sont les suivants :

- intégrer le point de vue des jeunes dans les travaux du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES en vue de la préparation de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui se tiendra à Monaco les 3 et 4 novembre 2026 ;
- intégrer et élargir les connaissances des participant·es sur les politiques sportives dans le contexte du Conseil de l'Europe et sur les thèmes de la conférence, ainsi que sur les initiatives clés dans ce domaine ; et

- fournir aux jeunes une opportunité de renforcement de leurs capacités afin qu'ils apprennent comment s'engager plus efficacement et participer à l'élaboration des politiques sportives, comment défendre les politiques de jeunesse et du sport, les instruments et outils existants développés par le Conseil de l'Europe, et comment les utiliser dans leurs environnements.

La mise en œuvre de cette initiative vise à produire des résultats concrets et tangibles, à savoir :

- mettre à disposition un espace permettant aux jeunes et aux décideur·es politiques d'échanger de manière significative et libre sur les sujets de la réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif et de la conférence ministérielle ;
- offrir une opportunité de discussion, de réflexion et de collaboration qui permettra aux participant·es d'exposer leurs points de vue et leurs idées. Cette opportunité sera favorisée par un processus de collecte d'informations, de contributions, de points de vue et de suggestions à l'issue de l'événement, qui seront ensuite compilés, traités et partagés avec les membres de l'APES ;
- organiser une session interactive entre les représentant·es de la jeunesse et les autres participant·es à la conférence.

Profil des participants

- Jusqu'à 70 participant·es, âgés de 18 à 30 ans, sont invités à participer.
- Les candidat·es devront soumettre leur demande au nom de leur organisation ou association.
- Les candidat·es devront soumettre un CV détaillant leur formation, leur expérience professionnelle et/ou bénévole, ainsi qu'une lettre de motivation d'une page. Les candidatures devront être soumises en anglais ou en français.
- Le secrétariat de l'APES vise un équilibre géographique et de genre. Lors de la sélection des candidat·es, la préférence sera donnée au genre ou à la nationalité sous-représentés. Le secrétariat de l'APES a invité les membres de son Comité de direction et de son Comité consultatif à désigner un·e participant·e. La préférence sera donnée aux ressortissant·es des États membres qui n'ont pas encore désigné de participant·e.
- Les participant·es devront avoir des compétences linguistiques suffisantes en anglais ou en français pour comprendre les discussions et y apporter leur contribution.
- Les participant·es devront, de préférence, pouvoir faire valoir une expérience et un engagement antérieurs dans le domaine du sport, en particulier lorsqu'ils étaient enfants, ou une bonne culture du domaine du sport.
- Le participant·es devront avoir la nationalité de l'un des États membres du Conseil de l'Europe ou de l'APES.

La sélection des participant·es nationaux sera opérée dans l'objectif d'un impact maximal au niveau national.

Modalités de participation

- La participation se fera en mode présentiel.
- L'événement jeunesse aura lieu le 26 mai (journée complète, horaires exacts à confirmer) et réunira uniquement les jeunes participant·es. La réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES se tiendra le 27 mai (9h30 - 12h30).
- Les langues de travail seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera assurée.
- Les frais de voyage, d'hébergement et de subsistance seront pris en charge par l'APES.

Manifestations d'intérêt

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique à sport.epas@coe.int, au plus tard le 15 avril 2026 à 18h00 CEST, avec en objet la référence suivante : Candidature à l'événement jeunesse de l'APES.

Toute question relative à cette procédure doit être envoyée à sport.epas@coe.int au moins 5 jours ouvrables avant la date limite d'introduction de la candidature.